



Construction d'abris couverts sans permis de construire ou demande e

Par **claud**, le **21/06/2009** à **16:41**

Bonjour,
mon voisin a construit un abris sans avoir l'autorisation de notre bailleur ayant déjà posé la question à la société de location celle-ci reste sans réponse. aucun permis de construire ni demande de travaux lui a été attribuée par la mairie de desire quels recours doit je faire pour obtenir la dans permis de construire de la construction